



## **COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 7/2014-2015**

**du 21 février au 17 avril 2015**

Renens, le 17 avril 2015

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité a le plaisir de vous reporter ses principales décisions et activités durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

### **1. Sous la loupe**

#### **Elections complémentaires à Renens : les dates sont connues**

**Les électrices et électeurs de la Commune de Renens sont convoqués le 14 juin 2015 pour élire le remplaçant du Conseiller municipal Jean-Pierre Rouyet, démissionnaire. Par ailleurs, une élection complémentaire imprévue doit également être organisée pour un Conseiller communal, suite à une liste de parrains UDC insuffisante.**

Le 12 mars dernier, M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal en charge de la Sécurité Sociale, a remis sa démission pour raison médicale. Une élection complémentaire avait dès lors été annoncée dans les meilleurs délais par la Municipalité, selon les modalités fixées par la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et son règlement d'application.

A cette élection complémentaire à la Municipalité attendue, s'ajoute une élection complémentaire moins usuelle au Conseil communal. Un Conseiller communal UDC doit être remplacé, et sa formation politique ne peut plus compter sur le nombre minimum de parrains fixé par la LEDP. En effet, seuls cinq des parrains de la liste initiale de 2011 sont encore domiciliés à Renens, alors que le nombre minimum fixé par la loi est de six. Le remplacement du Conseiller communal ne peut donc se faire que par le biais d'une élection complémentaire.

La date du scrutin a été fixée au 14 juin 2015 par la Préfète du District de l'Ouest Lausannois, soit le même jour que la prochaine votation fédérale. L'élection pour le Conseil communal se déroulera à la majorité relative en un seul tour. Celle pour la Municipalité aura lieu elle selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour). Dans les deux cas une élection tacite est possible.

La date du 5 juillet 2015 a été retenue dans le cas d'un second tour pour l'élection à la Municipalité. Le délai de dépôt des listes pour les partis est fixé au lundi 4 mai à midi pour les deux élections, et au mardi 16 juin à midi pour un éventuel second tour à la Municipalité.

Les deux arrêtés de convocation sont affichés au pilier public depuis le 21 avril 2015.

### **Démarche communautaire au Parc des Cèdres**

Au début de l'été passé, la Police a effectué une intervention d'envergure au Parc des Cèdres, face à la gare de Renens, ce qui a permis de le pacifier. Dès l'automne 2014, une démarche communautaire a démarré dans ce parc. Cette démarche qui va se poursuivre au moins jusqu'à la Fête des Voisins prévue le 29 mai prochain a pour objectif d'amener les riverains et voisins à se réapproprier cet espace.

Au cours des différentes rencontres qui ont été mises sur pied, les habitants du quartier ont eu l'occasion de faire part de leur vision d'avenir et de faire des propositions de mesures qu'ils souhaitaient voir mises en œuvre dans le parc. Ainsi, des réponses ciblées compléteront la démarche déjà initiée qui concerne le projet de réaménagement et d'entretien du parc ainsi que l'aspect sécuritaire. Parallèlement à ces mesures, la Ville mettra à disposition des habitants les infrastructures nécessaires pour organiser la Fête des Voisins, manifestation concluant la première étape de cette démarche communautaire.

Le travailleur social de proximité assurera une présence dans le parc avec d'autres professionnels de l'Administration les mardis 21 avril, 5 et 19 mai, de 17h00 à 19h00, afin de répondre aux questions des riverains.

## **2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité**

### **La Municipalité a décidé :**

- suite à l'adoption du préavis N° 48-2014 sur les **logements sociaux**, de signer la convention entre l'ARASOL (Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale) et la Ville de Renens. Pour rappel, il s'agit pour la Commune de prendre en location des logements auprès de bailleurs et ensuite de les sous-louer à des personnes ayant les moyens de payer leur loyer mais exclues pour une raison ou une autre du marché du logement; cette sous-location est encadrée par l'ARASOL afin d'avoir un suivi social, le but étant à terme d'autonomiser les sous-locataires pour qu'ils puissent reprendre le bail de l'appartement à leur nom ;
- d'attribuer les travaux de **terrassment du cimetière**, après la désaffectation partielle d'un secteur important jouxtant la forêt ;
- de verser les **subventions** régulières et ponctuelles aux associations et **organismes sociaux** concernés, comme prévu dans le budget 2015 ;
- de maintenir la **Fête du 1<sup>er</sup> Août** sur le site du Censuy même après la construction du nouveau collège. Toutefois, afin de pouvoir conserver la totalité des infrastructures sur le site et plus particulièrement le feu traditionnel, il est nécessaire de fermer toute la zone de parking durant la fête; le côté gauche du parking deux jours avant, comme les années précédentes, pour installer la tente et la cuisine, et le côté droit dès 18h le jour-même pour le feu traditionnel et les feux des privés. Le Hockey-Club Renens se chargera de la gestion de la buvette ;

- d'approuver le rapport sur l'exercice 2014 de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (**CISTEP**) et les comptes de l'exercice 2014, dont la participation de la Commune de Renens se monte à CHF 1'062'110.85 ;
- de valider la procédure clarifiant l'utilisation de la Place du Marché pour les **stands temporaires** (délai, emplacement, point d'entrée et coordination entre Police du commerce et Centre technique communal, moment pour dédite, etc.), et d'écrire aux utilisateurs temporaires de la Place du Marché en leur demandant de bien vouloir suivre ces nouvelles recommandations ;
- de procéder au **renouvellement de 2 cantines** de 6 x 12 m qui sont mises à disposition des organisateurs de manifestations. Celles-ci, acquises en 2002, sont passablement usées ;
- d'autoriser l'installation d'un chalet de 3 x 3 m en inox pour la vente exclusive de **glaces** du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015 et d'un chalet en bois aux mêmes dimensions pour la vente exclusive de **marrons** du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 31 janvier 2016 sur la Place du Marché, selon horaires déterminés ;
- d'adjuger, suite à une procédure ouverte et à l'analyse de différentes solutions, le renouvellement du **système d'impression** (copieurs multifonction) et gestion documentaire de l'Administration communale ;
- d'accepter l'organisation dans le cadre de la **Fête des Aînés** du spectacle du cirque Starlight qui se déroulera le lundi 1<sup>er</sup> et le mercredi 3 juin 2015. Les 3'239 invitations pour les aînés de la Commune (1'880 femmes dès 64 ans et 1'359 hommes dès 65 ans) sont envoyées courant avril ;
- d'approuver le **rapport de gestion 2014**, qui est soumis au Conseil communal en avril ;
- d'adjuger pour 2015 la **vidange** et le nettoyage des **sacs routiers** communaux, le pompage des boues des dépotoirs de routes devant être effectué au minimum une fois par année ;
- de fixer la **taxe** forfaitaire de base de la gestion des **déchets** à CHF 85.- TTC pour l'année 2015. Cette taxe a été calculée au plus juste en tenant compte du nombre d'habitants de plus de 18 ans, du tonnage des ordures ménagères, du prix à la tonne versé pour la rétrocession, des coûts de la collecte et du transport, de la taxe perçue aux entreprises et de tous les frais inhérents aux déchets urbains ;
- d'entreprendre des travaux d'entretien le long du **ruisseau des Baumettes** en amont de la route de Cossonay. Il s'avère que certains arbres penchent dangereusement ou sont inadaptés au bord des cours d'eau, leur système racinaire étant peu profond. Des abat-tages seront nécessaires et compensés par des espèces buissonnantes ou arbustives mieux adaptées. Une information sera envoyée aux riverains et un article explicatif paraîtra avant les travaux dans le Carrefour Info Renens.

### **La Municipalité a pris acte :**

- du **bilan de la Permanence Info-Natu** pour l'année 2014, durant laquelle l'équipe d'accueillant-e-s a reçu en moyenne 23 personnes par permanence, ce qui constitue une augmentation notable par rapport à la moyenne de l'année dernière (15 personnes). Les permanences de septembre et de novembre ont connu une affluence exceptionnelle, avec respectivement 31 et 35 personnes présentes. Enfin, le total de personnes accueillies en

2014 s'élève à 230 personnes de 33 nationalités différentes. L'équipe de la permanence sera renforcée par 3 ou 4 animateurs, ce qui permettra de mettre sur pied quelques séances supplémentaires durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2015. Les dates seront annoncées sur le site internet. Fin 2014 a aussi été mise en ligne la version électronique du recueil iconographique de la Permanence, comme support à la formation ;

- du déroulement de la **Fête du printemps** samedi 28 mars 2015, de 15h à 22h sur la place du Marché. Un public nombreux a pu apprécier les animations concoctées notamment par le FAR (Forum des Associations de Renens) ;
- du rapport de la Commission consultative du feu et d'adopter les **comptes 2014 du SDIS** Malley Prilly-Renens. Ces comptes devront ensuite être adoptés par les conseils communaux de Prilly et Renens ;
- du rapport sur le **saule pleureur** de la Place du Marché. Suite au bris d'une branche charpentière durant la taille en février dernier, le Service Environnement-Maintenance a mandaté un cabinet d'expertise en arboriculture pour tirer un bilan de santé sur cet arbre. Une tomographie de la base du tronc a été effectuée et a été comparée à celle datant de 2007. Il s'avère que l'évolution entre les deux tomographies n'est pas significative d'un changement de résistance de l'arbre. Cependant un haubanage de sécurité conséquent est préconisé sur les branches au-dessus des lieux de passage, ainsi qu'une taille régulière, telle qu'effectuée cette année, afin d'alléger le volume de l'arbre. Toutefois, au vu de son âge (60-70 ans - âge honorable pour un saule), de son état sanitaire et de son emplacement sur un passage très fréquenté, les différents spécialistes estiment que cet arbre devra probablement être remplacé dans une dizaine d'années;
- de la clôture des comptes 2014 de la Société coopérative de la **piscine** de Renens et de la subvention communale totale de CHF 1'209'598.- représentant la perte d'exploitation ;
- du bilan de l'ouverture des **salles de sport des Collèges** du 24-Janvier et du Léman représentant plus d'une centaine d'heures d'ouverture entre novembre 2014 et mars 2015 et un total de plus de 1'300 passages de jeunes âgés entre 10 et 25 ans. Depuis 2007, cette action est une activité phare du Service Culture-Jeunesse-Sport en faveur de la jeunesse. Elle permet aux jeunes de canaliser leur énergie dans le sport et ainsi de favoriser la pratique sportive. De plus, elle met l'accent sur la prévention primaire et sur le travail collectif par la présence de "grands frères" dans la salle ;
- de créer un groupe de travail sur la réévaluation des conditions salariales des **accueillantes en milieu familial** de Renens et Crissier, suite à l'introduction par la Caisse cantonale vaudoise de compensation d'une directive réglementant et expliquant les principes de déduction des frais d'acquisition du revenu pour cette catégorie particulière de salariées. Un rapport sera transmis à la Municipalité permettant de prendre une décision sur la réévaluation des conditions salariales des accueillantes en milieu familial et des incidences financières en découlant pour le budget 2016 ;
- de l'inauguration du réaménagement de la **clinique dentaire scolaire** le mercredi 27 mai 2015 en présence des autorités et maîtres d'état ayant participé à cette rénovation. La clinique fonctionne désormais avec du matériel adéquat et aux normes, dans des locaux lumineux et accueillants, à l'entière satisfaction de ses utilisateurs ;
- de la tenue de la 7<sup>ème</sup> édition de "**Sur le Chemin de l'Ecole**" qui a lieu du 24 mars au 10 juin 2015 dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Cet atelier vise à sensibiliser à l'oralité de la langue française les enfants allophones démarrant l'école en août prochain. Un courrier d'invitation en différentes langues avait été envoyé aux parents et le projet avait également été présenté lors de la réunion des parents des

nouveaux élèves organisée par les établissements primaires de Renens. 21 enfants suivent actuellement cet atelier, financé par la participation cantonale au Mini-PIC ;

- de la tenue de l'événement "**SmartCity**" organisé par la HES-So à Renens le 1er juillet prochain. Cette manifestation à l'attention des représentants des municipalités et des techniciens des villes de Suisse occidentale (de Delémont à Sierre) présentera les projets qui ont été développés dans la thématique "SmartCity", ayant trait à la production d'énergie propre, l'urbanisme, la cyberadministration ou le traitement des eaux usées. Il est intéressant de noter que Renens a été choisie pour sa position géographique centrale mais aussi par l'image de dynamisme urbanistique et économique qu'elle véhicule ;

### **La Municipalité informe :**

- qu'au vu de l'avancement des grands chantiers et des différents projets, de nombreux préavis seront déposés au cours des prochaines séances. Ainsi, ce ne sont pas moins de 6 préavis qui sont déposés à la présente séance et vraisemblablement autant à celles de mai et de juin. Preuve, s'il en fallait, que notre Ville est en mouvement !

LA MUNICIPALITÉ